

1544.
UNE Assemblée de plusieurs membres du Clergé Catholique de Québec et des environs, tenue dans la Chapelle St Joseph, Cathédrale de Québec, le 2d jour du Décembre, 1833,

FURENT PRÉSENTS :

MM. P. Anger,
J. Aubry,
F. X. Baillargé,
C. F. Baillargeon,
A. Bédard,
L. T. Bédard,
C. Bégin,
H. Belle-Isle,
F. X. Boucher,
C. F. Cazeau,
D. Daulé,
L. J. Desjardine,
J. B. A. Ferland,
N. C. Fortier,
T. Fréchette,

MM. C. Gauvreau,
Ls. Gingras,
Ln. Gingras,
B. Grénier,
N. Hébert,
J. Holmes,
Z. Lévêque,
P. McMahon,
J. B. Maranda,
J. Nelligan,
A. Parant,
J. B. Potvin,
L. Proulx, senior,
L. Raby,
J. Laberge.

Mr. Ant. Bédard fut appelé au fauteuil; on nomma MM. Baillargeon et Raby Vice-Présidents, et Mr. Ferland Secrétaire.

Les résolutions suivantes furent ensuite proposées et adoptées à l'unanimité :

RÉSOLU, 1o. Que Mgr. Joseph Signay, Evêque de Québec, s'est conformé aux vœux du Clergé et des Fidèles de ce Diocèse, en présentant au Saint Siège Messire Pierre Flavien Turgeon, comme son Coadjuteur et successeur futur.

RÉSOLU, 2o. Que cette assemblée a appris avec les plus vives alarmes, que par suite de difficultés suscitées à la Cour de Rome, l'expédition des Bulles en faveur du dit Messire Pierre Flavien Turgeon aurait été retardée; que même on chercherait à lui substituer une personne dont la nomination, dans les circonstances actuelles, ne répondrait pas aux vœux du Clergé Canadien.

RÉSOLU, 3o. Que, vu la situation des affaires du Diocèse, cette assemblée regarderait la promotion de toute autre personne à la place de Messire Pierre Flavien Turgeon, comme la source des plus grands malheurs pour l'Eglise du Canada.

RÉSOLU, 4o. Que cette assemblée est persuadée que le St. Siège Apostolique accédera aux vœux unanimes du Clergé et du Peuple Canadien, dès qu'il aura reçu des informations plus exactes sur l'état civil et religieux de cette province.

RÉSOLU, 5o. Qu'une requête basée sur les résolutions précédentes soit présentée à Monseigneur l'Evêque de Québec, le priant de n'agréer pour Coadjuteur aucun autre que Messire Pierre Flavien Turgeon; ce digne Prêtre ayant été désigné à cette charge d'après les formes suivies dans le Diocèse jusqu'à présent.

RÉSOLU, 6o. Que Mgr. l'Evêque de Québec soit prié de transmettre cette requête à la Cour de Rome, afin de lui faire connaître les sentiments du Clergé Canadien sur cette affaire importante.

RÉSOLU, 7o. Qu'un comité de cinq membres soit chargé de dresser cette requête.

RÉSOLU, 8o. Que MM. Ant. Bédard, L. J. Desjardins, L. Raby, C. F. Baillargeon, et J. B. A. Ferland composent le dit comité.

RÉSOLU, 9o. Que le dit comité se transporte auprès de Mgr. l'Evêque de Québec, pour prier S. G. de vouloir bien communiquer à cette assemblée, toutes les informations qu'elle pourrait avoir reçues, touchant les causes qui ont retardé l'expédition des Bulles de Messire P. F. Turgeon.

Ajourné à 1h. p. m. Mercredi prochain, le 4 du présent mois.

(Signé,)

ANT. BÉDARD, PRÉF.
Président.

A une seconde assemblée des membres du Clergé Catholique de Québec et des environs, tenue le 4 Décembre 1833, conformément à une résolution de l'assemblée précédente,

FURENT PRÉSENTS :

MM. Demers, V. G.
Desjardins,
Raby,
Baillargeon,
Holmes,
Nelligan,
Hébert,
MacDonald,
Lévêque,
Proulx, senior,
Bégin,

Mr. Ant. Bédard Président,

MM. Grénier,
Gingras,
Aubry,
Fréchette,
Baillargé,
Brien,
Maranda,
Potvin,
Belle-Isle,
MacMahon,
Ferland.

Lues les minutes de l'assemblée précédente.

Le Comité nommé pour dresser une requête, conformément aux résolutions de la dite assemblée, présente le projet suivant :